

Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 159

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de verre au col d'un flacon bouché à l'émeri, contenant soit une dissolution saline, soit une matière déliquescence, on se sert avec avantage de la paraffine. Il suffit de frotter avec un morceau de cette substance, le bouchon, préalablement bien essuyé. Il tourne alors beaucoup plus facilement et en même temps la fermeture est rendue plus hermétique.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Tiain qu'an on ay faire aivò des fòs, ce n'âpe aidé des ruses. Ay fâ saivoi s'en tirie comme l'aumonie de Stephansfeld en Alsace, enne mâgeon de fòs. Doux de ces fòs qu'an crayay in pô revoiri se promenint dain le corridor à trâgième étaidge de l'établissement tiain l'aumonie pessé côte ios. Un de ces fòs dié an l'âtre : Aitan voi, stuci, nos vlan l'airandgie ; ay ié prou longtemp qu'ay nos embète aivò ses prédications ; fotan lo feu pai lai fenêtre. Tchu soli, mes doux fòs sâtant tchu ci pôre aibé. L'un le prend pai lai tête, l'âtre pui les pies po le lancie dain lai co. Halt ! lo dié l'aumonie : ay fâ d'ârd saivoi lai hâou de cte fenêtre ; nos vlan d'abord meuriurie. Veni aivò moi tieuri in mètre po saivoi à djeute cobin ça profond. Mes dous hommes fennent d'aicoë. Ay déchandainnent les trà djaingue à corridor pu bais. L'aumonie entre lestement dain sai tchambre, frammé lay poëteche, aipélé les gardiens en pressaint tchu le boton électrique. Les gardiens airivainnent ay peu raimannainnent les individus dain ios cellules, vou ai sont inco mitenaint. L'aumonie raiconté inco qué chuay ay lé aivu. Ay n'aivay djemais de sai vie prononcie in mot che utile.

Stu que n'âpe de bos.

Etat civil

PORRENTRU Y

Mois de novembre 1900

Naissances.

Du 4. Beuglet Aimé-François-Albert, fils d'Albert, facteur de Courrendlin et de Léonie-Maria née Meuret. — Du 8. Turberg Jules, fils de Jules, voiturier, de Bourrignon et de Joséphine née Fridelance. — Du 9. Langenegger Frédéric-Albert, fils de Frédéric employé au J.-S. de Langnau et de Rosa née Sommer. — Du 12. Chapuis Thérèse-Marie-Lucie-Laure, fille de Paul, notaire, de Porrentruy et de Thérèse née Widolf. — Du 12. Turel Paul-Maurice, fils de Eugène-Alphonse, portier au J.-S., de Ollon, et de Léa-Marie née Rolle. — Du 21. Froidevaux Jeanne-Marie-Louise, fille de Joseph, horloger de Muriaux, et de Marie née Roth. — Du 25. Frossard Charles-Auguste, fils d'Auguste, graveur, de Ocourt, et de Mélina née Domon. — Du 25. Lachat Joseph-Léon, fils de Joseph, journalier, d'Asuel et de Clémence née Rérat. — Du 25. Chapuis Louis-Victor, fils d'Ali, monteur de boîtes, de Bonfol et de Lucia-Alvina née Gschwind. — Du 27. Piller, fille mort-née, d'Alfred, horloger, de Porrentruy et de Léona née Monnat. — Du 29. Vallat Martin-Eugène-Joseph, fils de Jules, horloger de Bure et de Victorine née Desfourneaux. — Du 29. Guex Jeanne-Louise, fille de Charles-Henri, employé au J.-S. de Moudon et Boulens et de Mathilde-Henriette née Ganguillet.

Mariages.

Du 3. Bandelier Alfred, graveur, de Sornetan et Dumont Louise-Marie, horlogère de l'Isle sur le Doubs, France. — Du 6. Chételat François-Dagobert, remonteur, de Montsevelier et Gerber Catherine, journalière de Pfetterhausen, Alsace. — Du 10. Frossard François-Auguste, graveur, de Ocourt et Domon Mélina de Bourrignon. — Du 15. Cuenat Victor-Joseph-Henri, employé de banque de Cœuve, et Vallet Cécile-Marie-Hortense de Courchavon. — Du 19. Moritz Léonce-Pierre-Henri, coiffeur de Porrentruy, et Piquerez Maria-Elisa, sommelière de Essertfallon. — Du 19. Vuillemin Etienne-Justin, horloger de Bressaucourt et Noirjean Anna-Maria-Henriette née Choffat de Dampheux. — Du 23. Girardin Joseph-Ernest, cordonnier, des Bois et Corbat Marie-Augusta, couturière de Bonfol. — Du 26. Dubail Louis, négociant, de Porrentruy, et Stouder Louise-Anna-Lucie, de Courtedoux.

Décès.

Du 6. Schaffner Xavier, employé, de Montmelon, né en 1854. — Du 10. Montavon Antoine, berger, de Bonfol, née en 1850. — Du 15. Arnaboldi Ernest, fils d'Edouard, journalier, de Albate, Italie et de Marie-Amélie-Fanny, née Oouvray né en 1900. — Du 30. Spechbach Joseph, employé de Miécourt, né en 1841. — Du 30. Antoine Suzanne, de Porrentruy, née en 1825.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 157 du *Pays du Dimanche* :

614. CHARADE.

Corbillard.

615. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

A R M U R E
M U L A T R E
R E T R E C I R

616. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Lavez. Linge. Sale.
N° 2. — Sache. Fais.
N° 3. — Canards. L'ont. Passé.
N° 4. — Le. Rangé. Livres.
N° 5. — Rien. Mains. Rien. Poches.

617. MOTS EN CROIX.

O
U
T R A V A I L
R
A
G
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Cécile a gagnée les noix au Noirmont ; Charles Asseurs à Bâle ; Un corbeau, un moineau et un autre oiseau à Bonfol ; — Un partisan de la paix confessionnelle à Porrentruy.

622. RÉBUS GRAPHIQUE.

AE		Manche
7	T milieu du jour	
AE		7 Robe

623. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, le commencement d'un proverbe russe :

Misère. — Opinion. — Monde. — Touriste. — Apostat. — Cavalier. — Spectacle. — Savoir.

624. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront la fin du proverbe :

Militaire. — Clairvoyant. — Esclavage. — Départ. — Opulence. — Drogman. — Poussez. — Amusant.

625. MOTS EN LOSANGE.

X	1. Consonne.
X X X -	2. Fin de partie d'échecs.
X X X X X	3. Mère
X X X X X X	4. Groupe de parents.
X X X X X	5. Partie du pied.
X X X	6. Haine. Hélène.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 29 courant.

Publications officielles.

Mises au concours

La place de cantonnier route Tramelan-les-Breuleux, depuis les Reusilles aux Breuleux (780 fr. traitement et 6 jours de travail par semaine). S'inscrire jusqu'au 28 janvier au secrétariat de préfecture de Saignelégier.

Convocations d'assemblées.

Boncourt. — Le 27 à 1 h. pour décider si l'on mettra les places de régents et régentes au concours, voter le budget.

Monsevelier. — Le 27 à 2 h. 1/2 pour décider si la place d'instituteur de la classe supérieure sera mise au concours.

Roche d'or. — Le 20 à 2 h. 1/2 pour voter le budget et adjuger les réparations des chemins.

Rebèvelier. — Le 24 à 2 h. pour nommer les autorités communales.

Vermes. — Le 27 après l'office, pour décider si l'on mettra la classe au concours.

— Le 27 après l'office pour fixer le budget, rétablir la neuvième année scolaire, nommer une commission, élever le traitement du secrétaire communal.

Courrendlin. — Le 20 assemblée de l'arrondissement d'état-civil, après l'office, pour passer les comptes, voter le budget.

Porrentruy. — Le 20 à 10 h. 1/2 pour décider si la place d'institutrice occupée par Mme Hengy sera mise au concours.

Undervelier. — Le 20 à 3 h. pour nommer deux conseillers de la sortie sortante, décider si l'on participera aux frais d'étude d'un chemin de fer Glovelier-Undervelier.

Cote de l'argent

du 15 janvier 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 111. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 113. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.